

Le 4 avril 2013

Innovation

L'aéroport Paris-Orly crée un "marais filtrant"

Une initiative écologique pour le traitement des eaux de ruissellement

Aéroports de Paris met en place à l'automne 2013 un système innovant de filtration des eaux de ruissellement : le marais filtrant de Paris-Orly. La création d'un bassin et d'un marais planté de roseaux va permettre de traiter les produits hivernaux contenus dans les eaux pluviales de l'aéroport. Indispensables en hiver au bon fonctionnement de l'aéroport, ces produits sont utilisés pour le dégivrage des avions et le déverglaçage des pistes et des voies de circulation des avions.

A Paris-Orly, 3 à 5 millions de m3 d'eaux pluviales sont collectés et traités chaque année par le Système de Traitement des Eaux Pluviales (STEP) de l'aéroport. La réalisation d'un marais va permettre à Aéroports de Paris de compléter le traitement physico-chimique des eaux de ruissellement par un procédé de dépollution dédié aux produits hivernaux.

Un traitement bio-épuratoire en deux étapes :

L'eau de ruissellement sera dans un premier temps collectée par le STEP et envoyée en période hivernale dans un nouveau bassin tampon de 10 000 m3 pour un début de traitement : les produits hivernaux commenceront à se dégrader sous l'action de la biomasse (les bactéries et les éléments nutritifs) et de l'aération. Ce traitement durera de 24h à 48h, selon la charge de pollution.

Dans un second temps, l'eau sera conduite dans le marais filtrant adjacent de 6 500 m2. Le marais sera constitué de matériaux filtrants : des roseaux plantés dans du sable et des granulats. L'épuration sera réalisée par le sable, les plantes servant à oxygéner ce filtre minéral. L'eau ne stagnera pas dans le "marais". Elle sera immédiatement absorbée par le sable. Un jour de traitement dans le marais devrait être suffisant.

Des mesures seront réalisées en permanence à la sortie du marais. Si l'eau est de bonne qualité, elle pourra rejoindre le milieu naturel ; sinon elle suivra un second cycle de traitement dans le marais filtrant.

Souple d'utilisation, le procédé choisi par Aéroports de Paris sera économe en énergie.

Aéroports de Paris investit 4 millions d'euros dans cet équipement, aidé par une subvention de 20% de l'Agence de l'eau.

"Nous nous employons à Paris-Orly à améliorer la maîtrise de nos impacts environnementaux. Nous avons initié ce projet de marais filtrant depuis maintenant deux ans. Nous y avons travaillé avec les experts des services techniques de la Direction Générale de l'Aviation Civile et avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui nous a apporté son soutien financier", précise Franck Mereyde, directeur de l'aéroport Paris-Orly.

Les travaux commencent début avril 2013 pour finir à l'automne 2013.

La mise en fonctionnement du marais sera effective à l'hiver 2013 pour une période de réglage d'un an.

Comme toutes les filières d'exploitation actuelles du Système de Traitement des Eaux Pluviales, le marais sera géré par les techniciens de la Lyonnaise des eaux.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs :** Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 - invest@adp.fr

